[Le chèque énergie](https://www.fournisseur-energie.com/cheque-energie/) exceptionnel de 100 ou 200€ permet aux d’être protégés face à l’augmentation des prix d’énergie et permettra de :

- Réduire les factures d'énergie : il vise à réduire le coût des factures d'énergie pour les ménages à faibles revenus. - Avoir accès à l'[énergie](https://www.fournisseur-energie.com/actualites/bouclier-tarifaire/): cette aide permet de s'assurer que tous les ménages, quelle que soit leur situation financière, ont accès à l'énergie grâce à des aides allant de 100 à 200€. - Promouvoir l'efficacité énergétique : le chèque peut être utilisé pour l'achat d'appareils à haut rendement énergétique, contribuant ainsi à réduire la consommation d'énergie dans les foyers des français. - Soutenir les énergies renouvelables : cette contribution peut être utilisée pour soutenir le développement de sources d'énergie renouvelable, comme les panneaux solaires. - Améliorer la qualité de vie : Le chèque énergie contribue à améliorer la qualité de vie des ménages à faibles revenus en réduisant le coût des [factures d'énergie](https://www.agence-france-electricite.fr/probleme-electricite/coupure-de-courant/edf-impaye/) et en garantissant l'accès à l'énergie. Si vous souhaitez bénéficier de cette aide [énergie](https://www.boutique-box-internet.fr/offres/sans-engagement/),n’hésitez pas à vous rendre sur [https://chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr/) afin de connaître les conditions d’éligibilités.